

Contexte

- Obligation de respecter la réglementation nationale en terme de **santé et sécurité** pour les étudiants et le personnel [1]
- Unité de Valeur TN04 : Réalisation d' un projet défini, principalement axé sur des travaux d' atelier
- **Atelier TN04** : atelier de fabrication mécanique (utilisation du bois, du métal, de la peinture)



- 2 accidents déclarés pour TN04 sur l' année 2011 (lésion d' un œil et d' un doigt)

Enjeux

- Pour l' UTC [2] : conserver et développer sa **capacité pédagogique**
- Pour les personnels et étudiants : travailler en toute **sécurité**

Parties prenantes

- Etudiants TN04 : 160 à 180 par semestre (en moyenne)
- Personnel TN04 : 3 responsables de l' atelier (dont 2 Sauveteurs Secouristes du Travail)
- Unité de Valeur TN04 : 2 responsables
- Services de l' UTC : Hygiène et Sécurité, Ressources Humaines, Médecine préventive
- Instance de l' UTC : Comité d' Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

Problématique

Contribution au Document Unique de l' UTC pour améliorer la sécurité dans une unité de travail

(Application à l' unité de travail n° 27 de l' UTC : Atelier TN04)

Objectifs

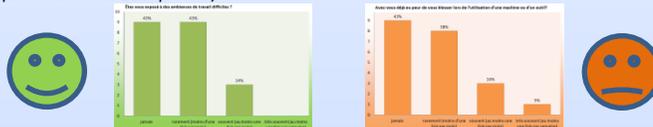
- Répondre aux exigences de la réglementation en vigueur [1]
- Sensibiliser les acteurs de l' atelier TN04 à la sécurité
- Contribuer à l' amélioration des conditions et espaces de travail
- Réduire les risques à TN04 (étudiants, personnels, patrimoine)

Méthode en 3 phases de résolution [3]

Phase 1: Enquête

Objectif : Evaluer la perception des risques des étudiants à TN04 à travers un questionnaire rédigé par l' équipe projet

Outil : Création d' un questionnaire en ligne et d' un questionnaire papier à disposition dans l' atelier
(enquête basée sur 21 réponses)



<https://docs.google.com/spreadsheet/viewform?formkey=dDBmYmhwUUFzC3ExMK5pdkxkTmdYaWc6Mq>

Phase 2: Analyse comparative « Benchmark »

Objectif : Identifier des pratiques applicables à TN04

Outil : Visite d' un atelier de fabrication mécanique du Lycée Général Technologique Professionnel MIREILLE GRENET de Compiègne (en présence du chef des travaux - responsable des ateliers du lycée)

Atelier Mireille GRENET

- Délimitation précise des zones de déplacement et de travail
- Voies de circulation tracées au sol



Améliorations suggérées :

- Définir et tracer des zones de circulation et de travail
- Définir des zones de stockage

Atelier TN04

- Pas de délimitation précise des zones de déplacement
- Amoncellement d' objets au sol



Phase 3 : Evaluation factuelle des risques

Objectif : Evaluer le niveau de sécurité par rapport aux différentes sources de danger afin de les retranscrire dans la grille d' évaluation des risques

Outil : A partir de la documentation existante [4], création d' une grille d' autodiagnostic pour chaque poste et point de sécurité

GRILLE DE DIAGNOSTIC - Aide à l'analyse des risques à TN04						
Affirmations	taux faux	taux plus faux	taux vrai	NA	réserve aux observations	modes de preuve
Grille d'évaluation des risques professionnels à l'atelier TN04 pour les employés et les étudiants						
Remplir cette grille permettra d'avoir une vue d'ensemble de ce qui est fait à TN04 et l'impact que cela peut avoir sur la sécurité et la santé des employés et des étudiants travaillant à TN04. Ceci nous aidera dans la mise à jour du document unique pour cette unité de travail et dans la création d'un futur plan de prévention						
SCIE A RUBAN						
A.1.1 facteur de risque : contact accidentel avec la scie en mouvement						
Crit. 1	Des protecteurs fixes, à l'arrière et sur les côtés, sont installés.	*	o	o	o	Installer des protecteurs fixes à l'arrière et sur les côtés de la scie Absence de protection
Crit. 2	Un frein (mécanique ou électrique pour arrêter la rotation de la scie) est installé	o	o	*	o	Présence d'un frein à pied Présence d'un frein à pied
Crit. 3	Un outil de maintien pour pousser les petites pièces est utilisé	o	*	o	o	Utiliser un outil adapté et conçu pour cette utilisation Utilisation d'un "morceau" de bois

Plan d' actions pour l' amélioration de TN04

1. Améliorer la sensibilisation des étudiants et du personnel face aux risques : bonnes pratiques, port des Equipements de Protection Individuelle, affichage Institut National de Recherche et de Sécurité, fiches de poste de travail
2. Maintenir la conformité du parc machine
3. Revoir la politique sécurité à TN04
4. Tracer des zones de passage et faire un « 5S » : Trier, ranger, nettoyer, conserver en ordre et impliquer les étudiants



Mise à jour du Document Unique de l' UTC

• Evaluation des risques

échelle de criticité UTC : 0 < criticité < 48

Source de danger	Modalité d' exposition au danger	Localisation dans l'Unité	Evaluation du risque		Mesures de prévention et/ou de protection existantes	Actions à envisager
			Prévalence	Criticité		
Rayonnements	Rayonnement reçu dans les yeux lors de la découpe avec l'arc de soudage	Postes de soudage	4	24	- Masque avec écran de protection - Rideau de protection opaque	- Sensibilisation aux règles de sécurité - Affichage du port des Equipements de Protection Individuelle - Revoir les protections collectives (rideaux) - Isolier le poste de soudage

• Document Unique

0% < taux de criticité < 100%

Changement de l' échelle de criticité pour faciliter les comparaisons entre organisations

Sources de danger	Sources de danger																							
	Circulation routière	Chute de hauteur	Chute de plan pied	Mobilité à l' étranger	Maintenance manuelle	Maintenance mécanique	Électrocution	Agents biologiques	Hygiène	Incendie/Explosion	Equipement de travail	Pression	Impact	Éclaboussure	Arbres, ventilation	Arbres, ventilation	Vibrations	Rayonnements	Charge mentale	Aggravation/Inadéquation	Travail isolé	Évaluation	Projet de particules	
U25 - Tremplin et FC																								
U26 - Administratifs																								
U27 - TN04	25	25	50		50	25	50	50	50	38		25	25	50	25	50	25	50	25	50	25	50	50	

Conclusion et perspectives d' avenir

- Mise en conformité de l' UTC avec les exigences réglementaires pour TN04 : évaluation des risques, document unique et plan d' action (permettant la réduction des risques, l' amélioration de la sécurité et la sensibilisation des acteurs)
- Approche générale applicable sur l' ensemble de l' UTC et autres organisations

Références bibliographiques

[1] CIRCULAIRE DRT n° 6 du 18 avril 2002. Prévention au travail. Ministère de l' emploi et de la solidarité. (Consultée le 07 novembre 2011). Disponible sur : http://www.risquesprofessionnels.ameli.fr/fileadmin/user_upload/document_PDF_a_telecharger/Circulaire%20n%C2%B06%20DRT18042002.pdf

[2] UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE COMPIEGNE : <http://www.utc.fr>

[3] Maîtrise des risques : Mise à jour du document unique de l' UTC. ALDEA Simona, BOVIN Jean-Rémi, MERESSE Aurore, NZANG NZE Luce Murielle, Projet d'Intégration, MASTER Management de la Qualité (MQ), UTC, 2011-2012, <http://www.utc.fr/master-qualite>, puis "Travaux" "Qualité-Management", réf n° 197

[4] FICHES D' AUTODIAGNOSTIC DES RISQUES DE CERTAINES MACHINES D' USINAGE, INRS 2004, (Consultées le 28 novembre 2011) : <http://www.inrs.fr>